Demande de protection d'un accusé dans l'assassinat de Manirumva

@rib News, 12/05/2011 â€“ Source XinhuaLe Forum pour le Renforcement de la SociÃ©tÃ© Civile (FORSC) a Ã©mis ses inquiÃ©tudes sur la sÃ©curitÃ© de Gabriel Nduwayo connu sous le sobriquet de SÃ©sÃ© accusÃ© d'Ãªtre le principal exÃ©cut l'assassinat de feu Ernest Manirumva de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME), qui a Ã©tÃ© expulsÃ© par le gouvernement canadien et qui devrait arriver la nuit de ce mercredi Ã Bujumbura, la capitale burundaise avec Brussels Airlines.Il demande des mesures de protection de cet homme qui aura beaucoup Ã dire dans cette affaire d'assassinat.
Â«Â Nous demandons qu'il y ait des mesures de protection de Gabriel Nduwayo car, comme nous l'avons toujours rappelÃ©, les tÃ©moins ont disparu et d'autres auraient Ã©tÃ© assassinÃ©s comme ce fut le cas de feu le capitaine Pacifique Ndikuriyo. Dans le contexte actuel de sÃ©curitÃ©, nous pensons que c'est essentiel que sa vie soit sauvegardÃ©e et protÃ©gÃ pour qu'il ne disparaisse pas dans la nature, pour qu'il ne soit pas assassinÃ©Â Â», a indiquÃ© mercredi Pacifique Nininahazwe, le dÃ©lÃ©guÃ© du FORSC.Gabriel Nduwayo est citÃ© par la troisiÃ¨me commission d'enquÃªte sur l'assassinat de cet ancien vice-prÃ©sident de l'OLUCOME comme Ã©tant le principal exÃ©cutant du plan de l'assassinat de cet ancien vice-prÃ©sident de l'OLUCOME dans la nuit du 8 au 9 avril 2009 Ã son domicile situÃ© Ã Mutanga sud en commune urbaine de Rohero.Il Ã©tait jusqu'ici dÃ©tenu par les autoritÃ©s canadiennes oÃ¹ il avait eu refuge dans l'attente d'une commission rogatoire qui n'a jamais eu lieu, raison probable de son expulsion puisqu'il Â« ne rentre pas dans le cadre d'une extradition judiciaire Â», explique Pacifique Nininahazwe.Trois commissions d'enquÃªte sur l'assassinat de feu Ernest Manirumva ont Ã©tÃ© mises en place par le parquet gÃ©nÃ©ral de la RÃ©publique du Burundi mais jusqu'aujourd'hui aucune lumiÃ¨re n'a jamais Ã©tÃ© apportÃ©e ni sur ses assassins, ni sur leurs mobiles de commettre ce crime odieux qui a Ã©tÃ© dÃ© par les dÃ©fenseurs des droits de l'homme tant Ã l'intÃ©rieur qu'Ã l'extÃ©rieur du pays.Le FBI qui a donnÃ© sa contribution su demande du chef de lâ€™Etat burundais a citÃ© le nom de Gabriel Nduwayo dans ce dossier et a demandÃ© une commission rogatoire qui devrait se rendre au Canada pour l'interroger, mais celle-ci n'a jamais eu lieu.Dans le rapport qu'il a produit, des noms de certains hauts officiers de la police nationale et de la police prÃ©sidentielle ont Ã©tÃ© Ã©galement citÃ©s dans ce dossier et des tests d'ADN avaient Ã©tÃ© recommandÃ©s, mais ici aussi, rien n'a Ã©tÃ© fait. Le prochain procÃ¨s est fixÃ© au juin prochain.